

**CONTRAT D'ACHAT DE POULETS BIO**  
**Distribution du vendredi de janvier à décembre 2025**

Entre

Adresse :

Tél. :

Mobile :

Courriel :

dénoté le « consomm'acteur » d'une part,

et **Tatiana GARCIA**. « **La ferme de Got** » Pont de Got, 33230 LES PEINTURES Tél. 07 81 40 02 45

dénoté l'éleveur d'autre part,

il est convenu ce qui suit :

**Article 1 : Objet du contrat**

Il s'agit de la vente de poulet(s) bio une fois par mois .La durée du présent contrat est de 12 mois à compter de la première livraison.

**Article 2 : Obligations de l'éleveur**

L'éleveur s'engage à :

- recevoir des poussins d'un jour,
- les nourrir avec un mélange de céréales et légumineuses bio et avec ce que les poulets trouvent sur leur parcours,
- les élever en plein air sur des parcours naturels en sous-bois, par petits lots de 50 à 150 poulets maximum,
- respecter un âge minimum d'abattage de 120 jours,
- avoir la certification AB,
- livrer des poulets prêts à cuire (c'est-à-dire vidés et plumés) avec abats (cœur, gésier et foie).

**Article 3 : Obligations du consomm'acteur**

L'intéressé doit être adhérent de l'association « **Le Vert de Terre** ».

Le consomm'acteur s'engage dans une démarche de soutien de l'éleveur dans le respect des règles entourant l'élevage de poulets bio, à venir chercher le nombre de poulets bio prévus à l'article 1 une fois par mois sur le lieu de livraison et à payer le prix indiqué (voir l'article 5).

**Article 4 : Lieu de livraison**

Les distributions ont lieu une fois par mois de 19 h à 20 h à l'ancienne école de filles 14 rue Paul Bert à Castillon (33350). Elles sont tenues par le producteur en présence d'un coordinateur de l'AMAP. Ce lieu est susceptible d'être modifié en cas de nécessité. La livraison se fait mensuellement, **le premier vendredi du mois**.

**Article 5 : Prix**

Le prix du poulet est de 13 € TTC par kg (TVA 5,5 %). Le poids moyen de chaque poulet est fixé à 2 kg et son prix moyen à 26 €.

Prix total :

**312 €**

Comme il s'agit d'une fourniture mensuelle et que le contrat a une durée de 12 mois, le prix du contrat pour 1 poulet de 2 kg est de 26 € x 12 soit 312 €.

Régularisation du contrat précédent :

€

Cependant, comme le poids du poulet peut varier, une régularisation sera opérée à la fin du contrat au regard de la feuille de pointage remplie par le coordinateur.

**Reste à payer :**

€

**Article 6 : Échéancier, modalités de paiement et modalités d'encaissement**

Les paiements se font uniquement par chèque(s), établi(s) à l'ordre de TATIANA GARCIA.

2 possibilités de paiement d'avance :

1 chèque global de 312 €,

ou

12 chèques de 26 €,

Les chèques sont remis au coordinateur à la signature du contrat. Puis ils sont transmis à l'éleveur par le coordinateur à la première livraison. Ils sont encaissés immédiatement pour le chèque global, chaque mois pour les chèques mensuels.

Le coordinateur

Prénom :

Nom :

certifie avoir reçu

chèque(s) d'un montant total de

€.

À Castillon la Bataille, le

2025,

**Article 7 : Coordonnées du coordinateur**

Monique GARRIDO

mogarrido33@gmail.com

06 34 14 32 38.

Ce contact est susceptible de changer en cours d'année. Tout litige devra être soumis au coordinateur concerné, et ne sera en aucun cas traité directement avec le producteur.

Fait à Castillon la Bataille, le

2025,

Le consomm'acteur

« Lu et approuvé »L'éleveur

**Tatiana Garcia.**

« Lu et approuvé »